

# Rapport annuel 2018

Collectivités  
Maire  
Mairesse  
Finances  
CULTURE  
APPELS D'OFFRES  
ADMQ  
Famille  
Voirie  
Loi 122  
Intégrité  
Transport  
Financement  
Appartenance  
ÉLECTIONS  
GESTION  
Loisirs  
DG  
Sports  
ENGAGEMENT  
POLITIQUE  
MUNICIPAL  
EMPLOYÉS MUNICIPALS  
Secrétaire-trésorière  
TAXES  
UNE ASSOCIATION  
PERFORMANTE  
GRÂCE AU  
AU TRAVAIL  
D'ÉQUIPE  
RESSOURCES HUMAINES  
Rôle d'évaluation  
Revitalisation  
ORIENTATIONS  
ENVIRONNEMENT  
MRC  
GOUVERNANCE  
COMPTABILITÉ  
Eau potable  
CITOYENS  
TRAVAUX PUBLICS  
DMA SERVICES  
MUNICIPAUX  
Dénéigement  
ÉLUS  
Hôtel de ville  
FORMATION  
TRANSPARENCE  
PARCS  
COMMUNICATION  
Efficacité  
Développement  
Sécurité  
Matières résiduelles  
DIRECTEUR GÉNÉRAL  
RELATIONS AVEC  
LES CITOYENS  
DIRECTRICE GÉNÉRALE  
Secrétaire-trésorier  
RÔLES ET RESPONSABILITÉS  
Fiscalité  
PERFECTIONNEMENT  
RESPECT  
AFFAIRES  
MUNICIPALES  
ADMINISTRATIVES  
ADMINISTRATIVES  
ADMINISTRATIVES





# TABLE DES MATIÈRES

<b>À propos de l'ADMQ</b>	<b>4</b>
<b>Mission, vision, valeurs</b>	<b>4</b>
<b>Ce qu'est l'ADMQ</b>	<b>5</b>
<b>Profil des membres</b>	<b>6</b>
<b>Organigramme</b>	<b>7</b>
<b>Permanence de l'ADMQ</b>	<b>8</b>
<b>Message du président</b>	<b>10</b>
<b>Gouvernance</b>	
<i>Conseil d'administration</i>	<b>11</b>
<i>Comité de direction</i>	<b>11</b>
<i>Conseils de zone</i>	<b>12</b>
<i>Assemblée générale des membres</i>	<b>13</b>
<i>Planification stratégique 2017-2021</i>	<b>13</b>
<i>Comités internes</i>	<b>13</b>
<b>Programme de formation et de perfectionnement</b>	
<i>Cours de formation en ligne</i>	<b>14</b>
<i>Activités de perfectionnement en salle</i>	<b>15</b>
<b>Services aux membres</b>	
<i>Protection et accompagnement aux membres</i>	<b>16</b>
<i>Assurances</i>	<b>17</b>
<b>Communication et information</b>	
<i>Publications (Scribe, Membres en direct, Mini-Scribe...)</i>	<b>18</b>
<i>Médias sociaux</i>	<b>21</b>
<i>Rapport annuel</i>	<b>21</b>
<i>Site Internet</i>	<b>21</b>
<b>Congrès annuel 2018</b>	<b>22</b>
<b>Activités de représentation 2018</b>	<b>24</b>
<b>Colloques de zone 2018</b>	<b>25</b>

# À PROPOS DE L'ADMQ

Depuis 79 ans, l'Association des directeurs municipaux du Québec est la source de référence et d'accompagnement des directeurs généraux et secrétaires-trésoriers du Québec. L'ADMQ rassemble 1 100 membres répartis dans quelque 850 municipalités locales, MRC, communautés métropolitaines, agglomérations et régies intermunicipales de toutes les régions du Québec. Elle a pour mission d'accompagner ses membres dans le développement de leurs compétences professionnelles et de les soutenir dans l'amélioration de leurs pratiques de travail, tout en contribuant activement à l'évolution de la vie municipale.

## MISSION

La mission de l'Association des directeurs municipaux du Québec se résume comme suit:

- **Accompagner** ses membres dans le développement de leurs compétences professionnelles.
- **Soutenir** ses membres dans l'amélioration de leurs pratiques de travail par une offre de service continue.
- **Contribuer** à l'évolution de la vie municipale par une présence active, significative et représentative auprès du gouvernement et des instances municipales.

## VISION

Être reconnue, par les autorités municipales et gouvernementales, comme **LA source de référence** du fait de l'excellence et de l'expertise des professionnels de la gestion municipale que sont les membres de l'ADMQ.

## VALEURS

**Respect** des différences

**Intégrité** professionnelle

**Polyvalence** et **créativité**

**Engagement** envers la communauté



# CE QU'EST L'ADMQ

## L'ADMQ sert l'humain

L'Association des directeurs municipaux du Québec, c'est d'abord et avant tout un **regroupement de personnes** qui se consacrent au mieux-être de différentes communautés.

## L'ADMQ favorise le soutien

L'Association est une **alliée stratégique** qui rend disponible une panoplie d'outils, de services et de relations pouvant contribuer à l'excellence du travail de ses membres.

## L'ADMQ développe les connaissances

Pionnière de la formation en ligne, grâce à son programme menant au titre de *Directeur municipal agréé* (DMA), l'ADMQ **forme la relève et ses membres** afin qu'ils contribuent de manière optimale à l'efficacité des administrations municipales.

## L'ADMQ assure l'avenir

Par sa veille stratégique et son analyse, l'Association est en mesure d'**anticiper les tendances et les orientations** du monde municipal.

## L'ADMQ stimule l'excellence

Par sa recherche constante des meilleures pratiques de travail liées à l'administration municipale, l'Association offre à l'ensemble de ses membres des **formations de haut niveau**.

## L'ADMQ accroît le rayonnement

Grâce à sa présence au sein de différents comités et groupes d'influence, l'ADMQ devient la **meilleure ambassadrice des intérêts professionnels** du directeur général.



**ADMQ**  
STIMULER L'EXCELLENCE

Association des  
directeurs municipaux  
du Québec



# PROFIL DES MEMBRES

## FONCTIONS, POPULATION ET GESTION

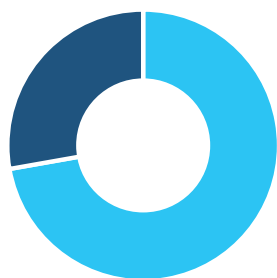
En 2018, l'ADMQ comptait 1 080 membres dont 55 membres formation et 3 membres retraités provenant de plus de 850 municipalités répartis dans 17 zones, lesquelles couvrent l'ensemble du territoire québécois. Quatre-vingt-quinze pour cent d'entre eux proviennent de municipalités locales.

Concernant la fonction, **77 %** des membres occupent le poste de **directeur général ou de secrétaire-trésorier**, ou encore **cumulent les deux responsabilités**, alors que **15 %** œuvrent comme **adjoints**..

Les membres se répartissent de la façon suivante : **42 %** travaillent dans des municipalités de **moins de 1 000 habitants**; **27 %** dans des municipalités comptant **entre 1 001 et 2 000 habitants**; **22 %** dans des municipalités où on retrouve **entre 2 001 et 5 000 habitants**; alors que **4 %** seulement exercent leur métier dans une municipalité **de 5 000 habitants et plus**.

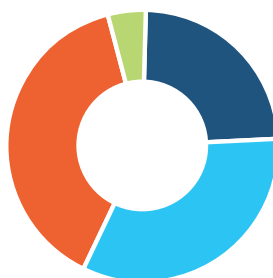
Enfin, **39 %** des membres ont **entre une et cinq personnes** sous leur responsabilité; **27 %** en ont **entre six et dix**; et **25 %** dirigent une équipe de **plus de 11 personnes**.

Il importe aussi de souligner que la répartition des membres de l'ADMQ selon le sexe nous apprend que **73 % sont des femmes et 27 % des hommes**.



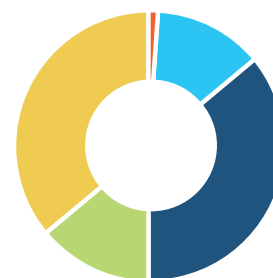
**RÉPARTITION**

Femme	778	72 %
Homme	302	28 %



**SCOLARITÉ COMPLÉTÉE**

Secondaire	254	24 %
Collégial	360	33 %
Universitaire	424	39 %
N/D	42	4 %



**ÂGE**

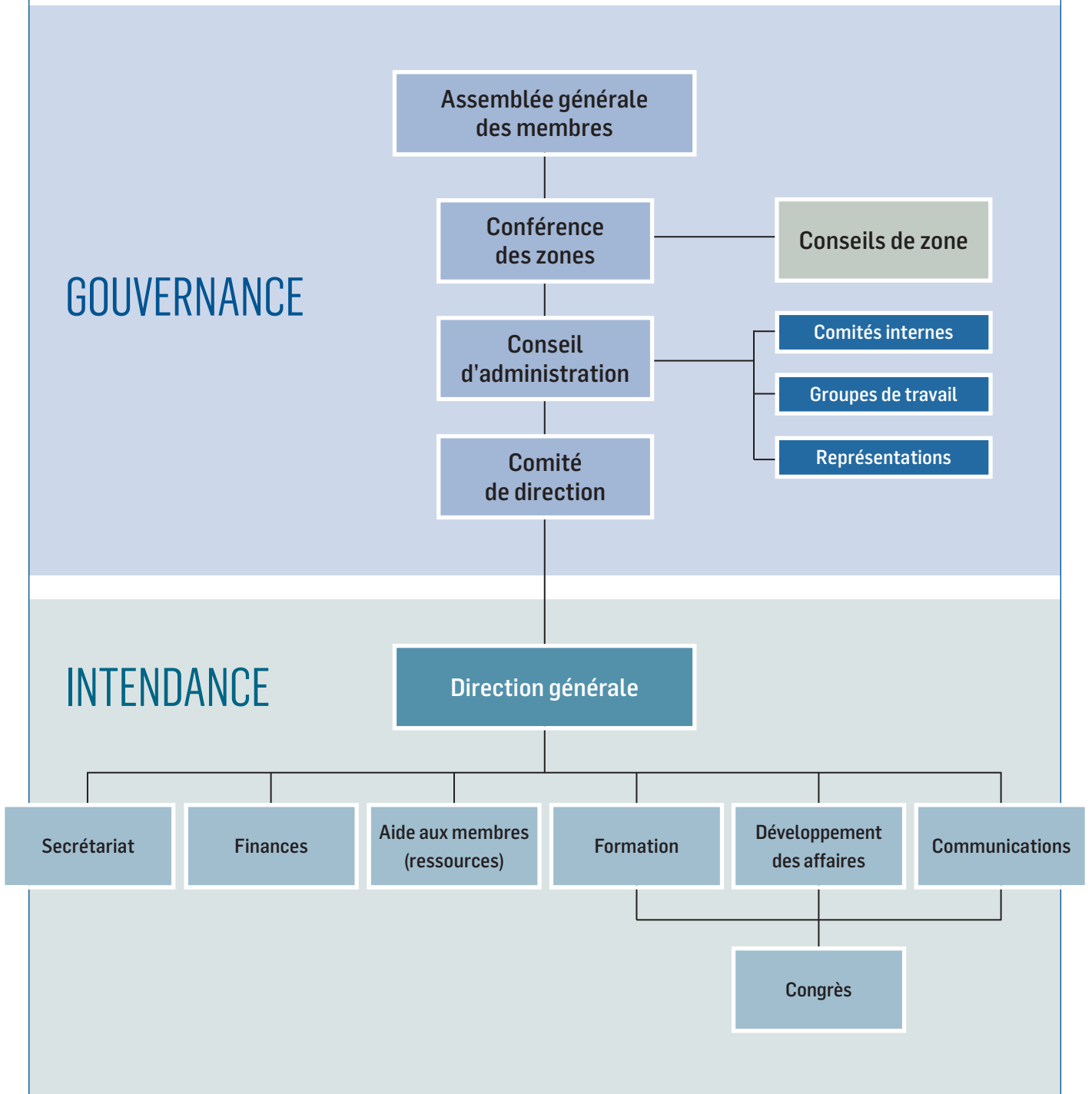
30 ans et moins	6	1 %
31 à 45 ans	143	13 %
46 à 60 ans	395	36 %
61 ans et plus	149	14 %
N/D	387	36 %

# PRÈS DE 1100 MEMBRES

# 850 MUNICIPALITÉS LOCALES

# ORGANIGRAMME

## STRUCTURE ORGANISATIONNELLE



# PERMANENCE DE L'ADMQ

La permanence de l'ADMQ est composée d'une équipe diversifiée et polyvalente alliant l'expérience en gestion municipale et la passion. Les membres de l'équipe sont fiers de vous représenter et de travailler au développement d'outils d'accompagnement pour faciliter votre quotidien..



## Marc Laflamme

**Directeur général (janvier à septembre 2018)**

Gestionnaire de l'administration de l'Association, Marc planifie, organise, dirige et contrôle les activités. Il est responsable de la gestion des opérations ainsi que de la gestion des ressources humaines, financières et matérielles. Avec le conseil d'administration, il établit les objectifs annuels de l'organisation et en contrôle la réalisation. Il développe et entretient les relations avec les différents partenaires du milieu municipal et assure une représentation de l'Association auprès de ceux-ci et des autorités gouvernementales



## Marc-André Pâlin

**Directeur général par intérim (septembre à décembre 2018)**

**Directeur général adjoint (janvier à août 2018)**

Assurant la direction générale adjointe, Marc-André collabore à la gestion des opérations, des ressources humaines, financières et matérielles de l'Association. Il agit, également, à titre de secrétaire du conseil d'administration, de responsable de l'organisation du congrès annuel, ainsi que des groupes de travail et d'analyse des différents projets de lois et de règlements, dont il coordonne les travaux. Finalement, il assure, en collaboration avec le directeur général, une représentation de l'Association et entretient les relations avec les différents partenaires.



## Maryse Béland

**Conseillère service aux membres et développement**

Maryse offre un soutien direct aux membres en plus de développer des outils et de gérer les dossiers des membres vivant des problèmes professionnels. Elle est également responsable des opérations logistiques du secteur du perfectionnement. Elle planifie et coordonne les activités de perfectionnement de l'ADMQ et veille à l'organisation logistique des activités. Elle encadre également les concepteurs et les formateurs.



## Pierre Trahan

**Conseiller aux communications**

Rédacteur en chef du magazine *Scribe*, il rédige et assume la responsabilité des diverses publications (bulletin juridique Mini-Scribe, bulletin en ligne Membres en direct et autres infolettres), en plus des communications internes et externes de l'Association. Il conçoit le plan de communication et met en œuvre des stratégies de promotion pour les différents services offerts par l'ADMQ, assure la mise à jour du site Internet, de l'intranet des membres et des réseaux sociaux, répond aux questions des médias et protège l'image de marque de l'Association.





### **Nathalie Martineau**

#### **Conseillère au développement des affaires et aux événements**

Nathalie travaille à la recherche de partenaires d'affaires ayant des services à offrir aux municipalités et à l'ADMQ. Elle participe au développement de nouveaux produits de visibilité et à la recherche de partenaires pour la formation de l'Association. De plus, elle assume la responsabilité de l'organisation du Salon des Partenaires, qui se tient dans le cadre du congrès.



### **Francine Bérubé**

#### **Agente à la comptabilité et à la vérification**

Francine détient la responsabilité de la trésorerie, conformément aux politiques en vigueur, et assiste la direction dans la gestion des ressources financières et matérielles. De plus, elle maintient des communications avec la trésorière du Conseil d'administration sur l'évolution et le suivi du budget.



### **Joannie Dallaire**

#### **Agente à la formation (mai à décembre 2018)**

#### **Adjointe administrative (janvier à avril 2018)**

Joannie a la responsabilité des opérations de présentation, de logistique et de suivi du secteur de la formation en ligne. Elle organise la promotion du programme et s'assure du bon déroulement du parcours de formation de chaque apprenant. Elle s'occupe également d'accueillir les nouveaux membres au sein de l'Association.



### **Guy Charland**

#### **Conseiller spécial au programme de formation**

Guy a le mandat de développer les cours du programme de formation en ligne. En collaboration avec des professionnels, il conçoit les cours et élabore les exercices, travaux et examens, tout en s'assurant du suivi pédagogique du programme.



### **Émile Royer**

#### **Conseillère au perfectionnement (juin à décembre 2018)**

Émile planifie et coordonne les activités de perfectionnement de l'ADMQ et veille à l'organisation logistique des activités. Il encadre également les concepteurs et les formateurs.



## MESSAGE DU PRÉSIDENT

### *L'un ne va pas sans l'autre*

Le présent rapport annuel est coiffé du titre « *Une association performante grâce à un travail d'équipe.* » Il s'agit d'une variation libre de la thématique du congrès de l'ADMQ, tenu du 13 au 15 juin 2018: « *Une administration municipale performante. Un vrai travail d'équipe.* »

Autant il est vrai qu'une bonne et saine gouvernance municipale doit reposer sur le respect des rôles et responsabilités du DG et des élus, autant cela s'applique au sein même de notre Association. Je le dis avec fierté, nous sommes le plus important regroupement de professionnels de la gestion municipale au Québec. Ce n'est pas rien. Nous le sommes parce plus de gens font confiance à l'ADMQ pour les accompagner, les former, les informer et les outiller dans l'exercice de leur fonction. Et nous réussissons à répondre aux besoins et aux attentes de chacun des membres parce qu'avec mes collègues du conseil d'administration, soutenu efficacement par le personnel de l'ADMQ, nous travaillons à maintenir et à augmenter le professionnalisme des membres. Être là pour vous, c'est ça!

L'un des meilleurs indicateurs est sans aucun doute la cohorte de 43 membres qui ont obtenu la certification de *Directeur municipal agréé* (DMA) lors du dernier congrès. Si la première cohorte de l'an dernier témoignait du chemin parcouru et marquait une étape importante, celle de cette année à témoigner éloquemment de l'attrait de cette formation en ligne unique au Québec.

Je quitterai mes fonctions de président de l'Association dans les prochains mois. Et même si c'est un cliché de le dire, je ressens véritablement le sentiment du devoir accompli. Aujourd'hui, nous avons une Association vivante et active qui est de plus en plus consultée et écoutée par les autorités gouvernementales et les partenaires municipaux. Notre participation à des comités et des groupes de travail en fait foi. Les membres participent en grand nombre aux formations en ligne et aux activités de perfectionnement en salle. La participation de plus de 900 membres à l'activité portant sur la Loi sur la gouvernance de proximité (122) en est un bel exemple.

Plus personnellement et au terme d'une carrière qui m'aura permis de relever de nombreux défis et qui m'a réservé beaucoup de satisfaction, je suis plus convaincu que jamais que sans l'aide et la présence de l'Association des directeurs municipaux du Québec, ma vie n'aurait pas été celle qu'elle a été. Je vous remercie de la confiance que vous m'avez accordée durant toutes ces années.

À chacun d'entre vous, mes salutations les plus distinguées,

**Charles Ricard**  
Président

# GOUVERNANCE

La gouvernance de l'ADMQ garantit transparence, démocratie et représentativité pour l'ensemble de ses membres. Chaque instance est investie d'un rôle bien précis, comme décrit ci-après..



## Conseil d'administration 2018

Crédit photo : ©ADMQ, juin 2018

**Debout, de gauche à droite :** Yves Desmarais, Suzy Côté, Brigitte Vachon, Julie Martin, Jean-Pierre Cayer, Marco Langlois, Mario Boyer, Rick Tanguay, Nicole Mathieu, Hubert Poirier, Philippe Massé, Nathalie Vallée, Mathieu Rouleau et Lynda Gaudet.

**Assis, de gauche à droite :** Yvette Boulay, Marie-Hélène Boily, Charles Ricard, Sophie Antaya, Martine Bernier et Sonia Tremblay

**Absent :** Gratien Ouellet

## Comité de direction

Le comité de direction est une instance dont les pouvoirs sont délégués par le conseil d'administration. Il est composé du président, de la vice-présidente et de la trésorière. Ils sont accompagnés du directeur général.

Il doit, entre autres, superviser la préparation, la mise à jour et la révision de la planification stratégique, et étudier les avis et recommandations des conseils de zone en lien avec l'offre de services aux membres, les modifications aux règlements et politiques concernant les membres et les mandats reçus du conseil d'administration. De plus, il est chargé d'analyser toute question d'intérêt ou encore soumis par le conseil, en plus d'orienter les actions de la direction générale et de la permanence.

## Conseils de zone

Les membres de l'Association sont répartis dans 17 zones couvrant toutes les régions du Québec. Celles-ci constituent la base de l'organisation politique de l'Association. Chaque conseil de zone est formé d'un administrateur, auquel se joint un conseiller pour chaque MRC ou regroupement de MRC de ladite zone. Les conseillers sont tous élus par les membres de la zone, par l'entremise d'un scrutin électronique tenu dans leur MRC respective.

Le conseil de zone doit identifier les attentes des membres de son territoire, prendre part à la détermination des orientations stratégiques ainsi qu'au plan d'action issu de ces dernières.

Le conseil de zone a également, comme responsabilités, l'organisation du colloque annuel et l'étude de toute question relative à l'offre de services aux membres. Il représente la porte d'entrée qui permet d'impliquer les membres à l'Association.



## ***Assemblée générale des membres***

L'assemblée générale annuelle (AGA) des membres est la plus haute instance de l'Association, puisqu'elle réunit tous les membres actifs de l'Association. Elle prend acte du rapport des activités, des états financiers et de la planification stratégique. Elle ratifie le Règlement général et les modifications qui y sont apportées, et est saisie de toute proposition provenant d'un conseil de zone. La tenue de l'AGA est obligatoire. Celle de 2018 s'est tenue le 14 juin 2018 au Centre des congrès du Québec, dans le cadre du Congrès annuel de l'ADMQ.

## ***Planification stratégique 2017-2021***

### **Rapport d'activités**

L'année 2018 a été la deuxième année de la Planification stratégique de l'ADMQ. Cette planification teintée de la volonté de bonifier les services aux membres, de bien répondre aux attentes et aux besoins des quelque 1 080 membres. Plusieurs actions ont été initiées, dont plusieurs ont été menées à terme. Pour voir à la progression des actions, un comité de planification stratégique a été formé. Il est composé de membres, de 3 administrateurs et de la permanence. Le comité s'est réuni au cours de l'année pour évaluer l'avancement de la planification et suggérer, au besoin, au conseil d'administration, une mise à jour des actions prévues.

### **Parmi les actions menées en 2018, signalons :**

Travail sur un guide de saine gestion municipale (cadre de gouvernance)

## ***Comités internes 2018***

Les comités internes de l'Association sont une structure consultative importante. Ils relèvent du conseil d'administration. Ceux-ci ont pour mandat d'analyser et d'approfondir certains enjeux issus de la veille stratégique ou de questions du conseil, et de recommander des solutions ou des orientations, en plus de rédiger des recommandations ou des avis.

Il existe trois comités permanents au sein de l'organisation soit :

- Comité de développement de la formation et des ressources aux membres,
- Comité de suivi de la planification stratégique,
- Comité congrès.

Pour les autres activités de l'Association, comme pour l'analyse des différents projets de loi et de règlement, des groupes de travail ponctuels sont formés. Ces comités sont constitués de membres intéressés par le sujet et ayant des expériences ou un savoir en lien avec l'analyse effectuée. Les travaux permettent la rédaction de documents servant aux représentations et aux interventions de l'Association.

# PROGRAMME DE FORMATION ET DE PERFECTIONNEMENT

## Cours de formation en ligne

### Mener les DG vers l'excellence

Depuis 2013, l'ADMQ poursuit la conception de son programme de formation en ligne pouvant notamment mener au titre de *Directeur municipal agréé* (DMA). Toutes les compétences nécessaires à une gestion municipale efficace et efficiente sont regroupées dans un seul programme afin d'occuper efficacement la fonction de directeur général et secrétaire-trésorier.

À ce jour, l'ADMQ peut se targuer d'offrir **le SEUL programme en ligne fait sur mesure pour les directeurs généraux et secrétaires-trésoriers du Québec**. À ce titre, l'Association s'avère une véritable pionnière en la matière. Le programme se révèle un formidable « mode d'emploi » de la fonction.

### Les membres certifiés DMA

Au cours de la dernière année, 47 membres ont terminé la formation en ligne des six cours de certification permettant d'obtenir le titre de **Directeur municipal agréé (DMA)**. De ce nombre, 35 étaient présents lors du congrès 2018 pour recevoir leur certificat de DMA des mains de Bernard Deschamps, président-directeur général, Mutuelle des municipalités du Québec, de Charles Ricard, président, ADMQ et de Sonia Tremblay, présidente du congrès.

Remise officielle  
à la deuxième cohorte  
de membres DMA



## Activités de perfectionnement en salle

Les activités de perfectionnement complètent l'offre de formation et sont complémentaires au programme de formation en ligne. Elles visent à présenter des activités pour affiner les connaissances sur des sujets donnés.

En 2018, avec l'arrivée du PL 122, l'ADMQ a mis sur pied une formation sur ce projet de loi qui est venu modifier passablement de façon de faire au niveau municipal en plus de concocter quelques webinaires et formations en salle pour permettre de parfaire les connaissances sur des sujets d'actualité qui touchent le monde municipal. Un nombre record de 906 membres (84 %) ont participé à cette formation.

En plus du PL 122, il y a eu trois autres formations en salle, cinq webinaires dont deux furent en collaboration avec la FQM et une capsule web sur la préparation et l'adoption du budget municipal, capsule que vous pouviez visionner en la commandant sur l'extranet de l'ADMQ selon vos disponibilités.

Sujets	Nb présentation	Nb participants
PL 122	31x	906
Directeurs généraux locaux et de MRC : rôles et collaboration	1x	26
Contrats municipaux	19x	485
Communiquer avec les élus, les citoyens et les médias	1x	10

Sujets	Dates	Nb participants
Projet de loi 155	4 juin	85
Contribution aux fins de parcs, terrains de jeux et espaces naturels : À quoi ça sert et comment faire	31 mai	72
Développements récents en matière de droits de mutations immobilières	18 septembre	131
La commission municipale du Québec (CMQ) : Une contribution novatrice au monde municipal	18 septembre	98
Le rôle des municipalités suite à la législation du cannabis	15 octobre	121

# SERVICES AUX MEMBRES

## *Protection et accompagnement des membres*

### **Un programme de soutien aux membres en difficulté adapté à vos besoins**

Le régime est établi selon deux niveaux d'intervention.

Le **premier niveau**, soit l'intervention de première ligne, est considéré comme universel, car il est offert à tous les membres actifs et temporaires. Il comprend, entre autres, des conseils de base, la préparation du dossier et de la documentation, des conseils stratégiques ainsi que l'orientation du membre vers les services légaux et de soutien appropriés.

Le **deuxième niveau** est accessible si le membre s'est prévalu des assurances offertes lors de son abonnement à l'Association. Il comprend la consultation juridique et les recours devant les tribunaux. Un montant maximal est offert en fonction du type de recours, suivant un pourcentage déterminé.

Le programme de soutien permet également d'avoir accès au fonds d'aide de l'ADMQ. Avec des résultats probants depuis son implantation, le programme de soutien aux membres permet d'assurer un suivi actif et précis.

En 2018, **122 membres** ont utilisé le service de soutien aux membres. L'objectif du programme est d'agir en amont ou au début de la problématique vécue. Tout retard, dans la correction de la situation ou dans les soins, occasionne des dérapages et peut avoir un impact sur la qualité de vie et la santé du membre.

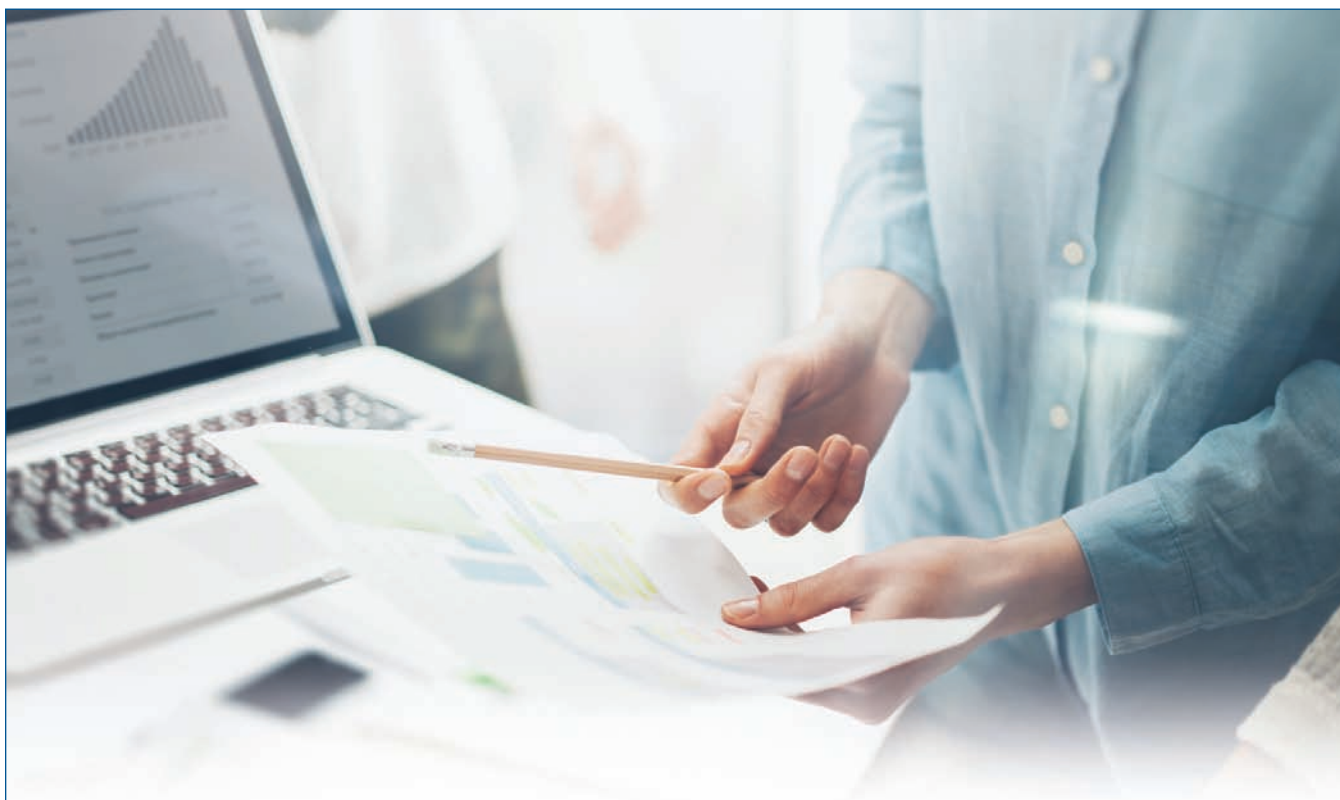
### **Une conférence sur la santé mentale**

La conférence intitulée « Es-tu fou ? », qui permet d'identifier des pistes de solution pour apprendre à détecter les indices de déséquilibre et de détresse en rapport avec la santé psychologique. La conférence a été offerte dans cinq zones:

- Zone 02 Outaouais
- Zone 07 Centre-du-Québec
- Zone 08 Estrie
- Zone 12 Bas-Saint-Laurent
- Zone 16 Mauricie







## Assurances

L'ADMQ donne accès à ses membres, à titre privé, à une assurance en trois volets qui comprend : l'assurance pour les frais juridiques et un cautionnement, le programme d'aide aux membres ainsi que le service de coaching téléphonique aux gestionnaires. Voici le détail de chacun de ces volets.

L'**assurance pour les frais juridiques** comprend une limite des frais juridiques de 20 000 \$. La portée de cette protection a été élargie de façon importante grâce aux nouveaux termes utilisés. Les définitions faisant partie du contrat et établissant la portée de la protection se lisent comme suit :

Travail : « Tout litige opposant l'employé à son employeur concernant les conflits individuels de travail de l'assuré en sa qualité de salarié, à l'exception de ceux qui résultent d'activités syndicales ou professionnelles. »

Sécurité et revenu : « Tout litige concernant les difficultés de l'assuré à faire valoir ses droits en vertu de régimes publics ou privés visant à remplacer son revenu. » De plus, une sous-limite de 5 000 \$ (incluse à l'intérieur de la limite de 20 000 \$) est disponible pour des frais d'expertises médicales nécessaires afin de documenter la preuve, pour un même événement, dans un dossier de requête ou de défense.

Le **programme d'aide aux membres** offre un soutien professionnel et personnel, que ce soit pour des difficultés familiales ou au travail, des problèmes personnels ou de dépendance.

Le service de coaching téléphonique aux gestionnaires offre un soutien professionnel en ressources humaines. Il permet d'aider les directeurs généraux à résoudre efficacement des difficultés vécues avec leur équipe de travail.

# COMMUNICATION ET INFORMATION

## Publications

### Le magazine *Scribe*

Source d'information par excellence des directeurs généraux du Québec en matière d'actualité municipale, le magazine *Scribe* a fêté ses 43 ans d'existence en 2018. Publié à raison de quatre numéros par année, il s'illustre comme un magazine de qualité et au contenu professionnel. Voici un aperçu des sujets abordés en 2018

#### Février 2018

- Grand reportage. Appel d'offres municipaux. Un art à maîtriser
- Dossier RH. La gestion des ressources humaines. Un mal nécessaire. Vraiment?
- Dossier gouvernance. Rôles et responsabilités des élus et des DG
- Dossier urbanisme. L'aménagement des parcs et espaces publics
- Portrait d'une administratrice. Julie Martin
- Modèle d'excellence. Serge Bibeau. L'amour avec un grand A à Saint-Valentin

#### Mai 2018

- Dossier congrès. Une administration municipale performante. Un vrai travail d'équipe.
- Grand reportage. Gouvernance de proximité. Les impacts sur le travail du DG
- Dossier environnement. Stratégie québécoise d'économie d'eau potable
- Dossier gouvernance municipale. Le travail du D. Plusieurs chapeaux, mais une seule tête
- Formation en ligne. Parcours personnalisé d'apprentissage (PPA)
- Portrait d'une administratrice. Sophie Antaya





### Septembre 2018

- Grand reportage. Une saine gestion des RH
- Congrès ADMQ 2018. Un bilan photographique et les moments forts
- Dossier travaux publics. Lumière et signalisation
- Portrait d'un administrateur. Mario Boyer
- Dossier budget municipal. Guide pratique
- Formation. Programme de formation automne 2018.
- Modèle d'excellence. François Désy. Les honneurs pour un leader visionnaire



### Novembre 2018

- Dossier. Communications municipales 3.0
- Grand reportage. Développement ou environnement? Développement durable
- Portrait d'un administrateur. Martine Bernier
- Entrevue. Paul Lang, DMA. Le premier DMA hors-Québec.
- Formation et perfectionnement. Répertoire complet de formation municipale 2018-2019
- Dossier gouvernance de proximité. Plus simple ou plus complexe pour les DG?
- Modèle d'excellence. Félix Caron. L'homme de la situation

Vous pouvez vous référer aux magazines papier qui vous ont été transmis ou à la version électronique qui se trouve à la section **Publications/Magazine Scribe** du site Internet de l'ADMQ.

# COMMUNICATION ET INFORMATION

## Bulletin d'information *Membres en direct*

Le bulletin *Membres en direct* est envoyé aux membres six fois par année. Il fait le point sur les activités de l'ADMQ en plus de renseigner les gestionnaires municipaux sur des sujets d'actualité. Les éditions régulières sont publiées en janvier et décembre.



En plus de ce contenu, les éditions du bulletin *Membres en direct+*, publiées en mars, mai, septembre et octobre, comptent une chronique juridique et une chronique en gestion des risques. De plus, la section *Le babillard* permet aux membres de lancer des appels à tous auprès de leurs collègues. Envoyé par courriel aux membres de l'Association, le bulletin *Membres en direct* est également disponible dans leur intranet.



## Infolettre juridique *Mini-Scribe*

Produit pour l'ADMQ par le cabinet d'avocats Tremblay Bois Mignault Lemay, le *Mini-Scribe* est publié onze fois par année. Il est envoyé par courriel aux membres. Il est également disponible pour consultation dans l'intranet des membres. Cette infolettre traite des derniers

développements en matière de lois, règlements et procédures se rapportant au monde municipal.

Le *Mini-Scribe* se révèle un outil de travail précieux pour les gestionnaires, car ils y trouvent des informations légales et des rappels de leurs obligations mensuelles. Les sujets notamment abordés en 2018 ont été :

**Janvier** : Légalisation du cannabis et code d'éthique et de déontologie des employés municipaux.

**Février** : Contributions électorales. Rôle de perception. Avis d'évaluation et compte de taxes.

**Mars** : Déclaration des salaires à la CNESST. Déclaration de prélèvements d'eau.

**Avril** : Règlement sur la gestion contractuelle. Résidence privée pour aînés.

**Mai** : Rapport financier du vérificateur externe et du vérificateur général. Publication des avis municipaux.

**Juin** : Projet de loi 155. Procédure d'adoption des règlements municipaux.

**Juillet/août** : Spécial PL122. Questions et réponses

**Septembre** : Dépôt du rôle d'évaluation. Modifications du code d'éthique et de déontologie des employés.

**Octobre** : Budget régie intermunicipale. Élections générales. Rôle général de perception.

**Novembre** : Budget. Amendes pour infractions de stationnement. Entrée en vigueur (loi sur le cannabis).

**Décembre** : Adoption PTI. Calendrier des séances ordinaires. Processus d'adoption du règlement de taxation. Impossibilité de l'allocation de dépenses des membres du conseil.

## Infolettre générale de l'ADMQ

L'infolettre générale est envoyée aux membres de l'ADMQ, en fonction des informations à transmettre. La fréquence dépend de l'actualité et des activités de l'ADMQ. Elle sert de complément à l'envoi des publications numériques et imprimées et de véhicule pour les informations importantes de l'Association.

## Infolettre Formation et perfectionnement

Cette infolettre vise essentiellement à rassembler et à diffuser toutes les informations concernant les cours en de formation en ligne et les activités de perfectionnement en salle. Elle devient ainsi un outil facilitant la transmission, la consultation et la conservation de l'information à ce sujet. Sa fréquence de publication dépend surtout du développement de nouveaux cours en ligne et de l'offre d'activités de perfectionnement proposées.

## Médias sociaux

L'ADMQ est principalement présente sur Facebook. Le recours aux médias sociaux permet de transmettre rapidement de l'information concernant l'actualité de l'Association et du monde municipal. C'est un pont dynamique entre l'ADMQ et ses membres. Devenez amis Facebook de l'ADMQ pour avoir les informations en temps réel!



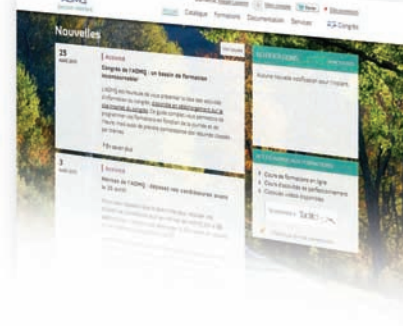
## Rapport annuel

L'ADMQ publie un rapport chaque année pour rendre compte auprès de ses membres de toutes les actions posées et réalisées en leur nom. De plus, cet outil de communication se révèle fort utile dans le cadre d'activités de représentation, puisqu'il offre une vue d'ensemble de la vitalité de notre association.

## Site Internet

Le site Internet de l'ADMQ présente l'organisation (mission, vision, valeurs, image), son offre de services, son programme de formation et de perfectionnement, ses publications et l'équipe qui travaille à la permanence.

Il offre aussi un Accès Membre qui permet d'avoir accès à l'intranet des membres où ces derniers y trouvent des informations spécifiques à la fonction, une section Documentation proposant des outils, des modèles et des documents de références utiles à l'exercice de la triple fonction de directeur général et secrétaire-trésorier.



# CONGRÈS ANNUEL 2018

C'est sous le thème « **Une administration municipale performante : un vrai travail d'équipe** » que s'est tenu le 79<sup>e</sup> congrès de l'ADMQ du 13 au 15 juin 2018. Un peu plus de 560 congressistes y ont assisté. L'édition 2018 du congrès a été marquée par 29 activités de formations touchant à la gestion municipale. En plus de 2 déjeuners-conférences et 1 dîner-conférence





## 25 et 35 ans d'engagement municipal



Les membres présents du groupe des 25 ans.



Les membres présents du groupe des 35 ans.

Alors que les changements législatifs importants sont légion, la direction générale d'une municipalité constitue tout un défi au quotidien. Dans ce contexte, cumuler 25 et 35 ans de service s'avère un exemple remarquable d'engagement municipal. Bravo à tous les membres ADMQ concernés... et à tous ceux et celles sur le point de cumuler autant d'années d'expertise. Pour les autres, le chemin est déjà tracé et *l'ADMQ sera toujours là pour vous.*



# ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION EN 2018

L'ADMQ contribue activement à la vie municipale québécoise par la rédaction de recommandations techniques et de commentaires transmis aux autorités, de même que par sa participation à une dizaine de comités de travail. L'ADMQ maintient ainsi des liens étroits avec les autorités gouvernementales ainsi qu'avec les divers partenaires du monde municipal.

- **Comité** : Régie des rentes des employés municipaux du Québec
- **Commission FQM** : Commission permanente sur les finances, la fiscalité, l'économie et le tourisme
- **Commission FQM** : Commission permanente sur le développement social, les institutions et la démocratie
- **Commission FQM** : Commission permanente sur les enjeux urbains
- **Commission FQM** : Commission permanente sur l'aménagement du territoire, l'agriculture et l'environnement
- **Commission FQM** : Commission permanente sur l'énergie et les ressources naturelles
- **Commission FQM** : Commission permanente sur la sécurité publique, les transports et les technologies de l'information
- **Comité technique MAMOT** : Comité technique sur la fiscalité municipale
- **Comité technique MAMOT** : Comité technique # 1 sur la définition des besoins et le choix du mode d'adjudication de contrats
- **Comité technique MAMOT** : Comité technique # 3 sur le suivi des contrats



## COLLOQUES DE ZONE 2018

Dès septembre, les conseils de zone ont organisé leurs colloques. En 2018, 16 zones ont tenu cet événement annuel qui a réuni pour l'occasion plusieurs centaines de membres. Forts de cette participation, les colloques sont, pour chacun des membres de chacune des zones, un moment important pour accéder à différentes formations en plus de susciter des échanges autour de situations vécues dans les municipalités. Sans oublier, une opportunité pour faire du réseautage.

Lors de ces colloques, le président, la vice-présidente, la trésorière, le directeur général, le directeur général adjoint ont, tour à tour, ont eu l'occasion de visiter les zones afin de présenter aux participants les services de l'Association et les différents dossiers sur lesquels elle travaille.



Collectivités  
**CONSEIL MUNICIPAL**  
**EMPLOYÉS MUNICIPAUX**  
 Secrétaire-trésorière  
**UNE ASSOCIATION**  
**PERFORMANTE**  
**GRÂCE AU**  
**AU TRAVAIL**  
**D'ÉQUIPE**  
 Finances  
 TAXES  
 Maires  
 Mairesse  
 APPELS D'OFFRES  
 ADMQ  
 Famille  
 Voirie  
 Loi 122  
 Intégrité  
 Financement  
 ELECTIONS  
 GESTION  
 LOISIRS  
 DG  
 SPORTS  
 ENGAGEMENT  
 POLITIQUE  
 Ressources humaines  
 Rôle d'évaluation  
 Revitalisation  
 ORIENTATIONS  
 ENVIRONNEMENT  
 MRC  
 GOUVERNANCE  
 COMPTABILITÉ  
 Eau potable  
**CITOYENS**  
 TRAVAUX PUBLICS  
**DMA SERVICES**  
**MUNICIPAUX**  
 Dénéigement  
**ÉLUS**  
 Hôtel de ville  
**FORMATION**  
 transparence  
 PARCS  
 COMMUNICATION  
 Efficacité  
 Développement  
 Sécurité  
 Matières résiduelles  
**DIRECTEUR GÉNÉRAL**  
 RELATIONS AVEC  
 LES CITOYENS  
**DIRECTRICE GÉNÉRALE**  
 Secrétaire-trésorier  
 RÔLES ET RESPONSABILITÉS  
 Fiscalité  
**PERFECTIONNEMENT**  
 AFFAIRES  
 MUNICIPALITÉS  
 ADMINISTRATION  
 ADMINISTRATION



**ADMQ**  
 STIMULER L'EXCELLENCE

Association des  
 directeurs municipaux  
 du Québec

400, boul. Jean-Lesage, Hall Est, bureau 535  
 Québec (Québec) G1K 8W1  
 418 647-4518 | admq@adm.qc.ca

[www.admq.qc.ca](http://www.admq.qc.ca)